

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles, tenue le 5 avril 2023 à 19 h, au Centre des congrès de Sept-Îles, situé au 513, avenue Brochu, sous la présidence de M. Russel Tremblay.

PRÉSIDENT : M. Russel Tremblay

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Serge Parent

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE : M. Pierre Normand

Adjointes direction générale : M^{me} Nancee Levesque
M^{me} Sabryna Carrier-Boudreau

TOTAL DES MEMBRES PARTICIPANTS AU VOTE: 259

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Russel Tremblay, agit comme président d'assemblée, il souhaite la bienvenue aux membres présents et présente les intervenants qui l'accompagneront à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée. Il déclare ensuite l'assemblée ouverte à 19 h 00.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

a) Règles pour participer à l'AGA

M. Pierre Normand, secrétaire du conseil d'administration, agit comme secrétaire de l'assemblée. Ce dernier fait la lecture des règles de fonctionnement de l'assemblée. Il précise que le privilège de voter lors de cette assemblée est réservé exclusivement aux membres de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours, résidant, étant domicilié ou travaillant au Québec et étant une personne physique de 18 ans et plus, ou étant une personne morale ou une société.

b) Nomination des personnes scrutatrices

Le président procède à la nomination des personnes scrutatrices.

IL EST PROPOSÉ PAR RETIRÉ

APPUYÉ PAR RETIRÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité de nommer Mesdames Nancee Levesque et Sabryna Carrier-Boudreau comme scrutatrices.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Normand fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR RETIRÉ

APPUYÉ PAR RETIRÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 29 MARS 2022

Étant donné la disponibilité du procès-verbal sur le site internet de la caisse dans son intégralité, il n'y a pas de lecture complète ni résumé.

IL EST PROPOSÉ PAR RETIRÉ

APPUYÉ PAR RETIRÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2022 soit approuvé comme déposé.

5. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente le compte rendu des activités du conseil d'administration. Il présente ensuite les membres du conseil d'administration. Aucune question n'est posée de la part des membres.

6. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

M. Tremblay poursuit avec la présentation du rapport sur la surveillance relative à trois règles déontologiques. Il n'y a eu aucune situation de conflit d'intérêt en 2022. Les membres n'ont pas de question.

7. RAPPORT FINANCIER

Diffusion d'une capsule vidéo sur les états financiers.

Le directeur général est invité à présenter le rapport financier au 31 décembre 2022. Il mentionne que la version complète est disponible en fichier électronique ou en version papier pour les membres qui souhaitent la recevoir. Une question est adressée par M^{me} Maryse Beaudin qui souhaite savoir si les « autres revenus » sont inclus dans le total des « excédents d'opération ». M. Parent répond par l'affirmative.

8. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

M^{me} Kerry-Ann Taylor, présidente du comité Coopération est invitée à présenter le rapport de la distinction coopérative. Celui-ci inclut les investissements du Fonds d'aide au développement du milieu depuis sa création et plus particulièrement pour l'année 2022, les diverses commandites et dons, ainsi que l'initiative « Défi 1 km de plus pour la communauté » incitant les employés et administrateurs à faire de l'activité physique en plein air tout en cumulant de l'argent pour des organismes de leur choix.

Elle précise qu'une nouvelle consultation portant sur les trois enjeux suivants : les priorités d'investissement du Fonds d'aide au développement du milieu, l'éducation financière et le développement durable aura lieu prochainement et invite les membres à y répondre le moment venu.

Elle ajoute également que la Politique d'investissement de la Caisse a été rendue publique sur son site Internet. Ce qui assure la transparence sur les priorités d'investissements de la Caisse et aide les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus, ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Diffusion d'une capsule vidéo sur l'Économusée des mocassinières

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les membres à poser leurs questions au conseil d'administration. Une question est adressée par M^{me} Maryse Beaudin qui souhaite savoir comment les organismes sont choisis pour l'octroi de don et commandites. M. Parent explique qu'une consultation est faite auprès des membres à tous les trois ans pour déterminer les priorités d'investissements. Cependant, les organismes bénéficiant de dons via le *Défi 1 km de plus pour la communauté* sont choisis via un vote des employés et administrateurs participant à l'activité.

10. Adoption de résolution spéciale

a) Adoption d'une modification au règlement intérieur de rotation

Le présent règlement modifie la rotation des administrateurs et remplace toute règle ou règlement antérieur concernant la rotation des administrateurs.

Le conseil d'administration est composé de neuf (9) administrateurs. La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de trois (3) ans, sous réserve de la mesure transitoire ci-après mentionnée.

Afin de permettre la rotation faisant en sorte qu'un tiers, à une unité près, des administrateurs au conseil d'administration soit remplacé chaque année, la rotation des administrateurs de la Caisse se fera selon le cycle suivant :

	31/12/2023 (AGA 2024)	31/12/2024 (AGA 2025)	31/12/2025 (AGA 2026)
Nombre d'administrateurs	3	3	3

Le premier cycle débute au 1^{er} janvier de l'année financière 2024 et un autre lui succède à tous les trois (3) ans.

Mesure transitoire :

En vue de rétablir l'équilibre du nombre de postes en élection chaque année, il y a lieu de prolonger d'un (1) an la durée des mandats de deux (2) administrateurs qui devaient se terminer le 31 décembre 2023 et être éligibles à l'assemblée générale annuelle 2024 pour qu'ils prennent fin le 31 décembre 2024 et soient éligibles à l'assemblée générale annuelle 2025.

En vue de rétablir l'équilibre du nombre de postes en élection chaque année, il y a lieu de prolonger d'un (1) an la durée des mandats de deux (2) administrateurs qui devaient se terminer le

31 décembre 2024 et être éligibles à l'assemblée générale annuelle 2025 pour qu'ils prennent fin le 31 décembre 2025 et soit éligibles à l'assemblée générale annuelle 2026.

Le présent règlement entre en vigueur dès son adoption, avant la période des élections prévue lors de l'assemblée générale annuelle en cours.

IL EST PROPOSÉ PAR RETIRÉ

APPUYÉ PAR RETIRÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Règlement intérieur de rotation soit approuvé comme présenté.

11. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNE)

(document joint)

Diffusion d'une capsule vidéo sur la ristourne.

Le directeur général présente le scénario recommandé par le conseil d'administration, soit, un total de 759 373 \$ en ristourne individuelle et 92 970 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu. Aucune question n'est adressée.

IL EST PROPOSÉ PAR RETIRÉ

APPUYÉ PAR RETIRÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité que le scénario recommandé par le conseil d'administration soit soumis au vote après l'assemblée.

12. Élection des membres du conseil d'administration

M. Michel Dubé, président du comité de mise en candidature présente son rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration. Il précise qu'après la période d'appel de candidatures ayant été diffusé pendant 20 jours à partir du 20 janvier 2023, une seule candidature a été reçue et le document de présentation de la candidate est disponible sur le microsite de la caisse et à la caisse sur demande.

SORTANTE DE CHARGE

Madame Zéa Blackburn est la seule sortante de charge pour cette année et est rééligible.

CANDIDATURE REÇUE

La seule candidature reçue est la suivante :

Il est proposé par RETIRÉ

que M^{me} Zéa Blackburn soit mise en candidature

Étant donné que le nombre de candidatures reçues dans les délais est égal au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élue sans opposition M^{me} Zéa Blackburn au poste d'administratrice.

M. Tremblay explique la procédure de votation en différé et l'annonce des résultats en détail. La période de votation sera ouverte pour les 4 prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au

dimanche 9 avril 2023 à 23 h 59. Il ajoute ensuite des précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée. Aucune question n'est adressée.

13. AUTRES SUJETS

M. Tremblay souligne les années de services de M. Serge Parent, directeur général de la caisse et le remercie pour son engagement et son dévouement envers la Caisse et ses membres durant les 25 dernières années.

14. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

M. Tremblay remercie les membres de leur présence, de leur implication ainsi que de leur confiance envers notre institution financière. Il félicite M^{me} Blackburn pour son élection au conseil d'administration et en profite également pour remercier les administrateurs et administratrices, ainsi que le personnel de la Caisse pour leur engagement quotidien à toujours mieux servir les membres et clients. Cinq prix de présence de 100,00 \$ en argent sont tirés parmi les personnes présentes.

Les gagnants sont : M. Richard Gosselin, M^{me} Annie Gasse, M. Alain Arsenault, M. Alexis Salmon et M^{me} Marie André Martel.

M Tremblay déclare l'assemblée ajournée pour la période de votation.

4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation :

15. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résultats :

- Adoption à la majorité de la répartition des excédents annuels
- pour (%) 93,5 / contre (%) 6,5

Les résultats sont disponibles sur le microsite ainsi que sur la page Facebook de la caisse. Ils peuvent également être demandés directement à la caisse en passant par la direction générale. La séance est levée à la suite de l'annonce des résultats le lundi 12 avril 2023.